

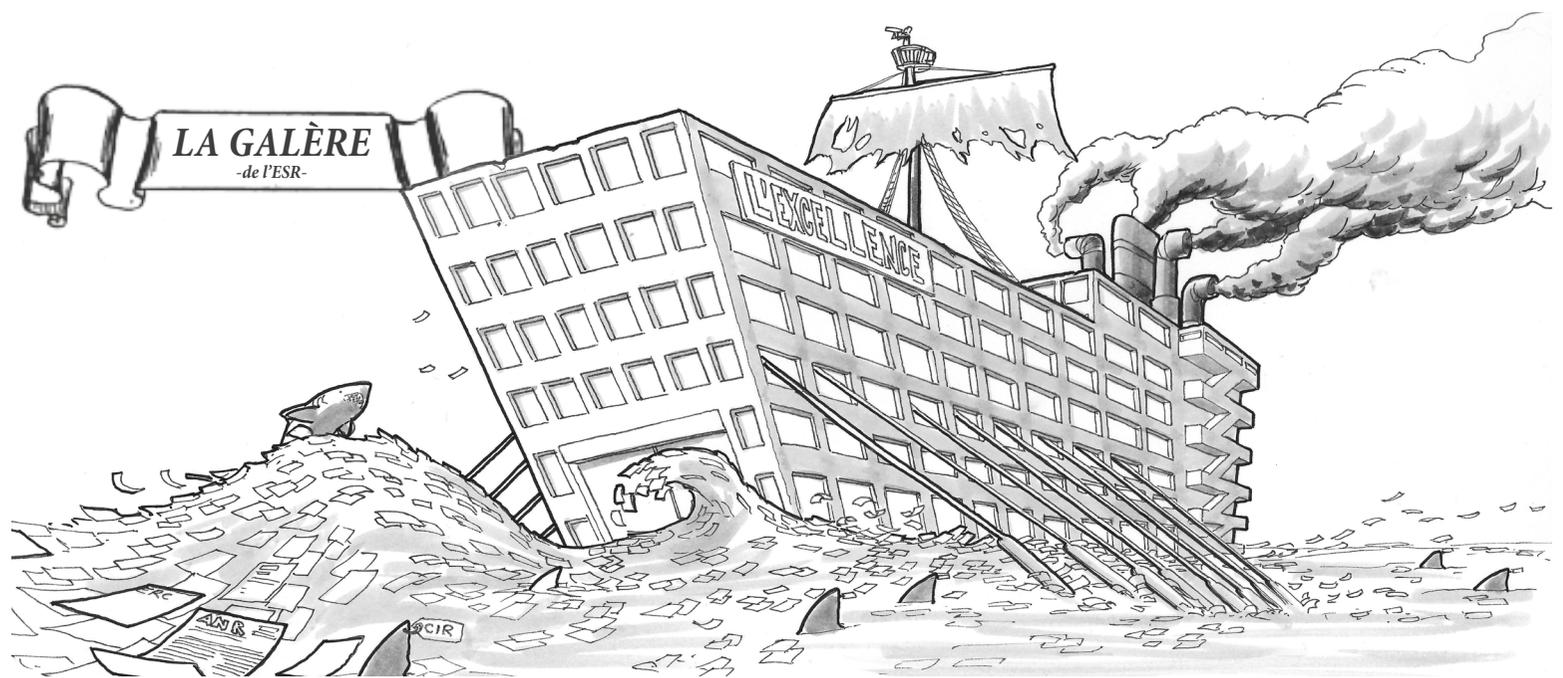
## Qui sommes-nous ?

Ce journal est écrit par un collectif de précaires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il vise à informer nos collègues titulaires et à fournir à tous des éléments factuels pour débattre sereinement des conditions de travail et de l'évolution de la recherche publique française. Ces dix dernières années, *d'excellentes* initiatives comme Science en Marche ont permis d'établir un diagnostic très complet. C'est à partir de celui-ci, et à l'aide des nombreux rapports gouvernementaux et d'articles de presse, que nous tentons ici, de dresser un constat honnête de nos laboratoires. Cet exposé factuel ne saurait être isolé d'une critique incarnée, tant le rapport au travail pour nos collègues jeunes chercheur(es) est viscéralement lié à leur vie extraprofessionnelle. Combien aussi le fossé est immense avec certains de nos anciens, qui connurent la titularisation avant même la fin de leur thèse de doctorat. Ceux-là doivent nous entendre, car dans nos murs tout a changé. Cette forme de gazette vise à être facilement diffusée de boîte mail en boîte mail. Mieux, elle se mariera parfaitement aux tâches de cafés de la table de votre salle commune.

Nous contacter: twitter : @LaGalere\_ESR  
mail: lagalere\_esr@protonmail.com

## Cette précarité nous déprime

Depuis la généralisation des contrats courts au sein des laboratoires de recherches en France<sup>1,2,3</sup> (Fig. 1), les difficultés des personnels précaires ne se limitent pas à la dimension pécuniaire. Cette mutation d'une recherche de titulaires<sup>4,5</sup> vers une recherche de précaires (35 % des travailleurs de l'université sont en contrats précaires<sup>4,5</sup>) s'est accompagnée d'un éclatement du nombre mais surtout de la nature des contrats et des statuts. Quand certains



## N°1 La précarité dans la recherche publique, l'éléphant en voie d'expansion ?

Sommaire - p.1-3 Cette précarité nous déprime | p.4-5 L'excellence dans 15 m<sup>2</sup> | p.5-6 Quand ATER rime avec précaire | p.7-8 Des chercheurs qui cherchent, on en trouve ; des chercheurs qui trouvent, on en cherche | p.9-10 Vous êtes ici parce que vous êtes les meilleurs des meilleurs | p.10 Dix ans de réformes de l'université: on fait le bilan calmement | p.11 Les combats du moment | p.11 Une image vaut mieux qu'on long discours

contrats de post-doc<sup>6</sup> avoisinent la rémunération des chercheurs non-titulaires dans les pays voisins, voire la rémunération de votre cousin(e) ingénieur(e)<sup>7</sup>, d'autres ne dépassent le seuil de pauvreté que de quelques centaines d'euros (un demi-ATER gagne 1170 €, le seuil de pauvreté français à 60 % du revenu médian est de 990 €).

**non-permanents CNRS**  
2077 recrutements entre 2004 et 2015  
**permanent CNRS**  
2288 postes en moins sur la même période

Mais un point commun lie la totalité des jeunes chercheuses et chercheurs de nos diverses institutions pu-

bliques : la durée de leurs contrats. Un an la plupart du temps, et si vous êtes chanceux, peut-être que votre contrat sera rallongé d'une année supplémentaire (Fig. 2). En comparaison de

la période de post-doctorat, la thèse semble une période révolue de stabilité. Pourtant, comme en témoignent de nombreux blogs, sites<sup>8</sup> et autres tumblr<sup>9</sup>, la période de la thèse porte déjà

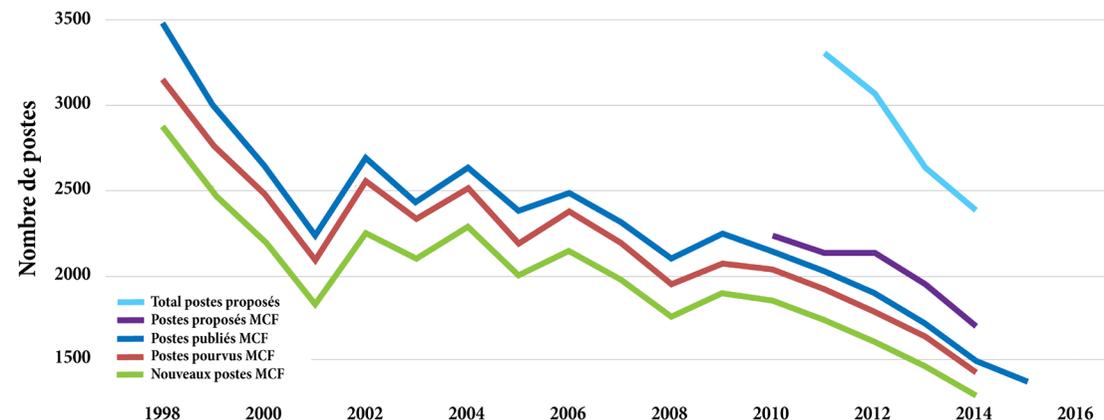


Figure 1. Nombre de recrutements de maître de conférences (MCF) dans nos universités depuis 20 ans<sup>19</sup>

**ACADEMIA IS KILLING MY FRIENDS**

---

ANONYMOUS STORIES OF ABUSE, EXPLOITATION AND SUFFERING IN ACADEMIA.

-----

Content warning:  
This site contains sometimes graphic descriptions of suicide, self-harm and all kinds of abuse, harassment and oppression.

---

*Why didn't I find this page sooner????!!*

*I am a recent graduate of a top tier graduate program. When I tell people where I went I get impressed looks, but the truth is I feel like a broken person. I still have nightmares about the near total isolation, constant fear and anxiety, and emotional abuse that was completely normalized within my program.*

*Supervisors would laugh in our face if they thought our ideas didn't measure up. I had files thrown at me. Due dates for projects would be moved up at the last minute[...]*

langage policé de la gouvernance, ils disent « mobilité », mais un jeune travailleur de l'ESR (qu'il soit chercheur, ingénieur ou technicien) choisirait certainement d'autres mots pour parler des déménagements annuels et de leurs conséquences sur ses relations sociales, amoureuses... et même sur l'épaisseur de son porte-monnaie.

Certains voient cette période nomade comme une expérience formatrice et une vraie chance de découverte, ce qu'elle est aussi indubitablement. Néanmoins, elle reste un vecteur de stress forcé. Désormais la précarité, aussi bien financière que géographique, est inséparable d'une carrière au sein de la recherche fondamentale publique<sup>3</sup> (Fig. 1). Au-delà du stress provoqué par les déménagements à répétition, ces arrachements répétés vont fragiliser les travailleurs en les empêchant de s'investir personnellement. En effet, à quoi bon s'investir lorsqu'à peine entré dans le système, ce dernier nous indique déjà la sortie. Cette organisation du travail fait de nous des variables d'ajustement, elle nous fragmente et l'attachement devient un luxe. En étant obligé d'être « mobile », il devient en même temps mal avisé de s'attacher à un lieu, à un sujet de recherche, aux autres.

Je ne compte plus celles et ceux qui sont obligés de choisir entre celui ou celle qui partage leur vie, et la poursuite d'une carrière universitaire. À quel point l'expérience de ces chan-

gements reste formatrice, et à quel moment devient-elle destructrice pour les jeunes agents contractuels ? Car là est la question : cette période nomade précédant la titularisation n'a pas de durée définie. Elle varie fortement d'une discipline et d'un poste à l'autre<sup>3</sup>. Mais nombreux sont les collègues 'recherchant' encore un poste passé les 35 ans<sup>3</sup> (*âge moyen de recrutement au CNRS, 2006 : 29.9 ans ; 2014 : 32.1 ans*). Et au vu de l'effondrement du nombre de recrutements (Fig. 1), rien ne semble empêcher l'allongement de cette période de précarité.

Arrachement géographique, faible rémunération, changement permanent de responsable, d'objet de recherche, quête permanente de fonds et de futurs contrats, préparation de nouveaux cours à donner (pour seulement 1 an...), toutes ces réalités sont le quotidien des jeunes chercheurs et chercheuses français et d'ailleurs. Ce système n'a pas été créé au sein des ministères français et n'est que l'adap-

tation, en cours de finalisation, du modèle français au modèle anglo-saxon<sup>2,3</sup>. Cette trajectoire enclenchée sous la présidence Sarkozy avec la loi LRU d'indépendance des universités, et approfondie sous la présidence Hollande, devrait connaître son aboutissement lors du quinquennat en cours (ou bien le suivant ?) du président Macron. Comme le rapport établi par M. Robert Gary-Bobo<sup>12</sup>; (contributeur pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche au programme de M. Macron) le démontre : fin de la titularisation, généralisation de la précarisation, augmentation massive des frais d'inscription et sélection des élèves<sup>11</sup>.

Vendu comme un modèle vertueux, qu'il nous faut nous empresser d'adopter, ce cocktail de pression à l'embauche, de compétition effrénée et de précarité a rapidement montré ses limites et ses effets sur les cerveaux outre-Manche et outre-Atlantique. À tel point que ceux-ci sont devenus des objets d'études pour

en elle la quasi-totalité des facteurs de stress particuliers aux jeunes chercheurs, l'instabilité géographique en moins<sup>10</sup>. Les jeunes chercheurs ne sont pas les seuls à être victimes de ce fractionnement des contrats, les ingénieurs et techniciens de nos laboratoires les subissent aussi de plein fouet. Ils ne sont plus rares ceux qui viennent dans nos murs, travaillent avec nous 3 mois puis s'en vont, au mieux vers un autre contrat, souvent vers une autre ville, au pire retournent à la case Pôle emploi<sup>3</sup>. **Pôle emploi, cette institution publique en passe de devenir le premier employeur des jeunes chercheurs français.**

La recherche française dépend de plus en plus de ses travailleurs aux contrats courts et précaires<sup>2</sup>. Dans le

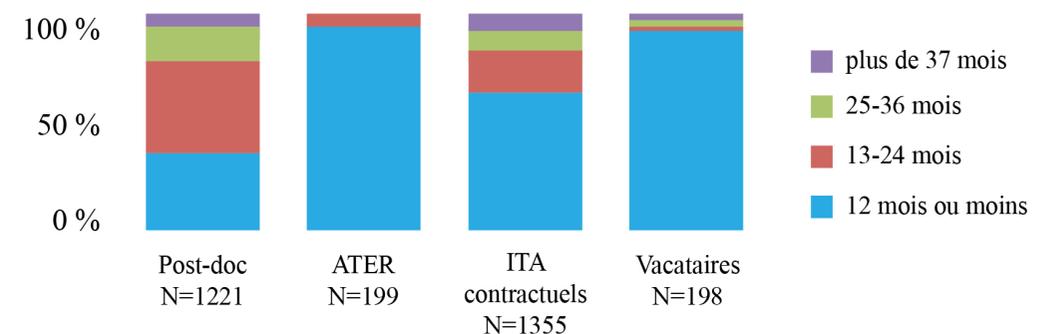


Figure 2. Durée des contrats en cours par catégorie professionnelle<sup>3</sup>

leurs collègues des départements de psychologie et de sociologie<sup>13</sup>. Un constat alarmant a pu être dressé à partir de ces chercheurs devenus cobayes : un tiers des doctorants présente des troubles psychologiques<sup>14</sup> (et 52 % souffrent de stress). Parmi les post-doctorants, l'anxiété bat des records<sup>8</sup> et la pression est aussi élevée que la reconnaissance de leurs efforts est faible<sup>10</sup>. Connaître ces statistiques angoissantes doit vous aider à comprendre que vous n'êtes pas seuls mais aussi et surtout vous aider à repérer, autour de vous, ceux ou celles qui subissent cette pression et ce stress. Aux USA, la prise de méthamphétamine légale (*Reportage -Netflix- : Take your pills : Intelligence sur ordonnance*) est devenue monnaie courante pour faire face aux périodes d'examens et de révisions. Chez nous ces substances sont plus contrôlées mais pourtant de nombreux jeunes chercheurs en usent pour combattre la pression subie au laboratoire.

Je me rappelle distinctement de cette doctorante du laboratoire d'en face qui, à la nuit tombée, était passée devant nous alors qu'avec un collègue nous discussions au pied de notre laboratoire avant de nous quitter et de rejoindre nos pénates. Quelques minutes

plus tard, elle repassait en sens inverse avec un sac à pharmacie tenu fermement dans son poing serré. À l'intérieur, elle nous montra les antidépresseurs qu'elle prenait pour tenir le coup. Ne me croyez pas, allez voir par vous-même. Quelques minutes sur *Academia is killing my friends* ou *Depressed academics* vous permettront de comprendre que cette doctorante, tout comme vous, n'êtes pas les seuls à vous sentir écrasés par l'organisation du travail dans le monde académique. Il existe un stress, une angoisse, une dépression, qui ont pour origine l'organisation traditionnelle, comme moderne, du travail académique<sup>10,15,16</sup>:



(1) **une culture de l'acceptation du stress**, qui serait intrinsèque à la carrière d'un chercheur. Tel l'employé japonais qui va dormir dans son bureau afin de finir une tâche à temps, dans nos laboratoires, tout le monde trouve normal de voir un collègue épuisé par des longues heures supplémentaires



**Inemuri**  
Au Japon, dormir au travail est vu comme un signe d'implication de l'employé. Ils sont les courageux prêt à s'épuiser pour leur travail.

(non rémunérés) passées en manipulation ou derrière son ordinateur au laboratoire pour finir sa thèse ou un rapport d'un appel d'offre. Avec l'acceptation vient aussi la fierté de ressentir ce stress et d'y survivre. Pour s'en persuader, il suffit d'essayer de s'en plaindre.

(2) **une culture du perfectionnisme** qui, mêlée au jeu des facteurs d'impact et de la comparaison avec ses collègues, va déprécier tout instant positif qui devrait être source de reconnaissance, de soulagement et de joie face au travail accompli (oui, j'ai réussi à publier, mais ma revue n'est pas si bien cotée par rapport à celle où mon collègue vient de voir un de ses papiers acceptés).

(3) **une augmentation de la charge de travail** : les chercheurs doivent désormais jongler entre les cours à donner, leur recherche, le travail administratif et les nombreux appels d'offres et propositions de recrutement accompagnés de projets de recherche à élaborer. Une charge de travail qui n'est mesurée que par la qualité de la revue qui vous publiera et le nombre de papiers ou d'appels d'offre que vous aurez remporté. **Des pans entiers du métier de chercheurs disparaissent, recouverts par ces réalités statistiques.** De la qualité de votre écriture<sup>17</sup> au temps que vous consacrez pour préparer des cours riches et différents de ceux de vos prédécesseurs, tout cela n'a pas d'importance, seul compte votre facteur H.

(4) comme d'autres métiers dits « masculins »<sup>18</sup>, **le milieu universitaire s'imagine comme un milieu de durs.** Il s'agit de ne pas flancher, de ne pas se plaindre. À cette logique s'y mêle une dernière, très couramment entendue et totalement intériorisée par les agents des laboratoires : je fais un travail que j'aime.

Alors vu qu'il ne faut pas se plaindre parce qu'il faut être fort, parce que nous « sommes fonctionnaires », parce que nous avons la chance de faire un métier que nous aimons, nous ne nous plaignons pas, nous subissons. Nous ne nous plaignons pas, nous travaillons au laboratoire comme chez nous (16: p30 et 31; illustration page 30). Ne nous plaignons pas, « jusqu'ici tout va bien ».

#### Références

1. La valorisation de la recherche publique en France et la question de l'université. <https://rfr.fr/univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2017/06/doc16.pdf>
2. The toll of short-term contracts <https://www.sciencemag.org/careers/2017/08/toll-short-term-contracts>
3. Résultat de l'enquête Sciences en Marche sur les conditions d'emploi des personnels non permanents de l'Enseignement Supérieur et la Recherche. <http://sciencesenmarche.org/fr/blog/2017/06/28/resultats-de-lenquete-sciences-en-marche-sur-les-conditions-demploi-des-personnels-non-permanents-de-lenseignement-superieur-et-la-recherche/>
4. Campagne de recrutement et d'affectation des maîtres de conférences et des professeurs des universités. Session 2014. (document .pdf)
5. France Inter : Hervé Christofol « en deux ans on a perdu mille postes d'enseignant-chercheurs » 6 min. <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-6h20/l-invite-de-6h20-31-octobre-2017>
6. Grille des coûts salariaux annuels des contractuels. CNRS. <https://www.dgdr.cnrs.fr/dtr/remuneration/pdf/2017-03-01%20Grille%20coûts%20salariaux-CDD.pdf>
7. Enquête 2014 des Ingénieurs et Scientifiques de France. L'Étudiant.
8. Trainees and mental health : Let's talk ! <http://www.sciencemag.org/careers/2016/04/trainees-and-mental-health-let-s-talk>
9. Tumblr, Ciel mon doctorat ! <https://cielmondoctorat.tumblr.com/>
10. There is a culture of acceptance around mental health issues in academia <https://www.theguardian.com/higher-education-network/blog/2014/mar/01/mental-health-issue-phd-research-university>
11. Note d'information : Enseignement supérieur & recherche. 17.03 Février.
12. Rapport de Robert Gary-Bobo, contribution à l'équipe de campagne d'En-Marche : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article7932>
13. Flourishing, Languishing, and Depressed Postdoctoral Fellows : Differences in Stress, Anxiety and Depressive Symptoms. [http://www.postdocjournal.com/file\\_journal/614\\_91180693.pdf](http://www.postdocjournal.com/file_journal/614_91180693.pdf)
14. Ph. D. students face significant mental health challenges <http://www.sciencemag.org/careers/2017/04/phd-students-face-significant-mental-health-challenges>
15. Pressure Points : A review of research on stressors and strains in UK academics <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01443410120090849#.VBwFii5dWDg>
16. A Survey of stress and well being among staff in higher education. [http://www.ucl.ac.uk/media/5911/Higher-stress-a-survey-of-stress-and-well-being-among-staff-in-higher-education-Jul-13/pdf/H\\_E\\_stress\\_report\\_July\\_2013.pdf](http://www.ucl.ac.uk/media/5911/Higher-stress-a-survey-of-stress-and-well-being-among-staff-in-higher-education-Jul-13/pdf/H_E_stress_report_July_2013.pdf)
17. Alain Denault. Médiocratie. 218 p. Lux edition
18. did this really happen ? <https://didthisreallyhappen.net/>
19. <http://blog.educpro.fr/guillaume-miquelard-et-paul-francois/files/2015/11/recrutement-MCF.png>

## ESR: l'excellence dans 15 m<sup>2</sup>

Voilà, j'y suis enfin. Le sacro-saint contrat post-doctoral, ou « post-doc » selon le jargon consacré. Une manière plus élégante de dire « CDD » lorsque l'on a un bac +8. Fraîchement débarqué dans une nouvelle structure, je mets enfin un terme à une année de chômage consécutive à l'obtention de ma thèse. Rien de plus naturel, nous sommes 25 % des docteurs non-titulaires dans ce cas-là<sup>1</sup>.

Malgré le déracinement et l'obligation de traverser la France pour ce contrat, laissant de côté mes proches et la personne qui partage ma vie, je

me faisais une joie de quitter mon ancien laboratoire pour un nouveau, prétendument plus moderne. Fini le bureau de 15 m<sup>2</sup> où s'entassaient 4 ou 5 thésards, où les infiltrations de pluie suintent le long du néon, où le vitrage des années 60 transforme la pièce en four l'été et en congélateur l'hiver. Mais j'étais bien crédule de croire que cette situation était exceptionnelle : c'est plutôt la norme ! Mêmes conditions ici pour les chercheurs de ma nouvelle unité, avec des fissures sur les murs, des infiltrations, des souris, une isolation thermique imaginaire et j'en passe.

Où est donc passée la rénovation promise par le plan Campus lan-

cé en grande pompe il y a 10 ans ?<sup>2</sup> Je me souviens du gouvernement Fillon et de la ministre d'alors, Valérie Pécresse, annonçant cette belle opération de réaménagement et de modernisation de 12 pôles universitaires français, grâce à la vente d'une partie du capital d'EDF<sup>3</sup> et un complément de l'État. Au total, plus de 5 milliards d'euros pour refaire à neuf des bâtiments vieillissants. Mais voilà, la fameuse crise financière est passée par là et a balayé les optimismes, tout en servant d'excuse idéale. Quatre ans plus tard, alors que des dizaines de partenariats public-privé devaient voir le jour, pas un contrat n'était encore signé<sup>4</sup>. Sous la présidence Hollande, la nouvelle ministre Geneviève Fioraso tente de sauver les meubles en relançant le projet, avec une idée lumineuse : permettre aux universités, désormais autonomes, de faire des emprunts pour démarrer les travaux. Ne soyons pas mauvaise langue : de nombreux projets ont démarré, et ont même été achevés, aux quatre coins de la France. Mais on est loin du compte, et ma nouvelle unité n'a toujours pas vu la couleur des camions de chantier.

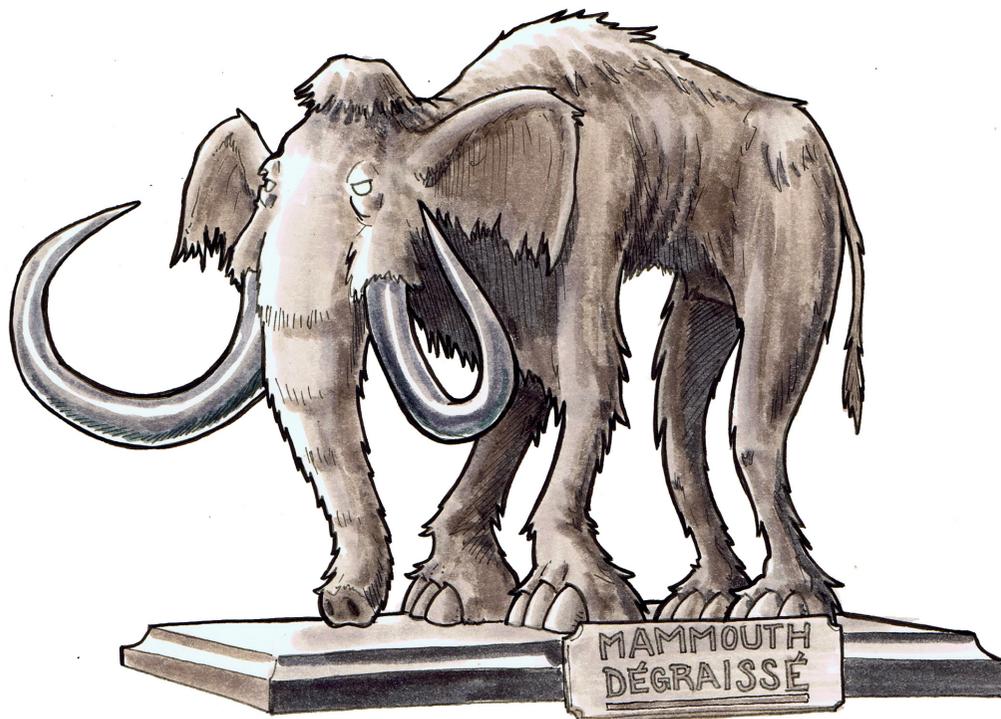
Mais outre cette grande opération de ravalement de façade, si mon radiateur est si peu efficace, c'est aussi et surtout parce que les dotations attribuées aux laboratoires s'amenuisent.



En France, moins de la moitié des laboratoires sont jugés comme étant financés à un niveau compétitif à l'international<sup>5</sup>, et 80 % du budget passe dans la masse salariale, ce qui ne laisse plus grand-chose pour ce que l'on appelle « les frais de fonctionnement » (Fig. 3 et 4). Avec des dotations de l'État qui baissent à vue d'œil, ayant subi une diminution d'au moins 26% en 10 ans<sup>6</sup>, comment faire autrement que de s'acheter un radiateur d'appoint plutôt que d'attendre une rénovation qui n'arrivera jamais ?

**“ Des dotations de l'Etat qui baissent à vue d'œil, ayant subi une diminution d'au moins 26 % en 10 ans ”**

Quelle a été la solution politique pour contrecarrer cette lente agonie ? Entre autre la multiplication des financements par appel à projets, avec notamment la création de l'Agence Nationale de la Recherche en 2005, la fameuse ANR. Mais n'est-ce pas là, au contraire, la cause de nombreux maux ? Cette nouvelle façon de ventiler les



fonds publics a vu également ces dotations annuelles diminuer au cours des années<sup>7</sup>, tandis que le nombre de projets présentés a explosé... dans un premier temps, du moins. Car s'est vite manifesté un effet pervers : une trop grande difficulté à décrocher un financement,

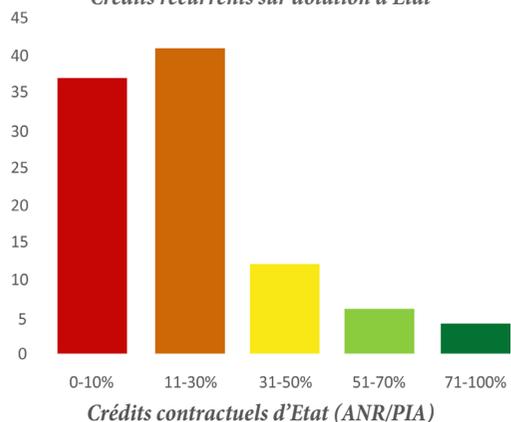
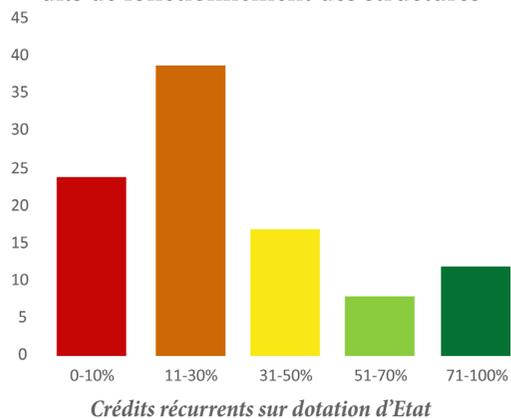
donc une baisse du nombre de projets présentés dans un second temps, entraînant par là une baisse du nombre de projets financés au total (le nombre de projets financés étant proportionnel au nombre de projets présentés).

Devant cette situation, certains chercheurs n'ont pas hésité à démissionner en bloc de l'ANR<sup>8</sup>, quand d'autres ont tiré la sonnette d'alarme à leur niveau<sup>9</sup>, en signalant que ce nouveau système associé à la baisse constante des dotations mettait en grave danger le fonctionnement des laboratoires. Mais rien à faire, tout ceci semble parti pour durer, instaurant une précarité de plus en plus généralisée dans des laboratoires schizophrènes, où les chanceux ayant décroché un projet peuvent acheter du matériel flambant neuf tandis que les autres doivent bien veiller à ne pas abîmer leur ordinateur ou leur microscope vieillissant. Heureusement pour moi, je bénéficie d'un contrat payé par un tel projet, je ne devrais donc pas me plaindre. Mais mon magnifique projet « d'excellence » se fera dans une pièce où la température ne dépasse pas les 16°C en hiver. Nous ne sommes plus à un paradoxe près.

#### Références

1. <https://blogs.mediapart.fr/patrick-prado/blog/060217/lorganisation-de-lex-treme-precarite-dans-la-recherche-francaise>
2. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid56024/l-operation-campus-plan-exceptionnel-en-faveur-de-l-immobilier-universitaire.html>
3. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan\\_Campus](https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_Campus)
4. <https://www.lemoniteur.fr/article/le-plan-campus-relance-ou-en-sont-les-projets-23727493>
5. <https://blogs.mediapart.fr/edition/au-coeur-de-la-recherche/article/110316/recherche-publique-la-situation-kafkaienne-des-laboratoires>
6. <http://scienceenmarche.org/fr/financement-des-laboratoires/>
7. <http://www.agence-nationale-recherche.fr/informations/documents/detail/>

Figure 3 et 4. Financement d'État: Parts (%) récurrentes et contractuelles des crédits de fonctionnement des structures



Clé de lecture. En haut on voit que plus de ~60 % des universités (axe des ordonnées) couvrent moins de 30 % de leurs frais (axe des abscisses) de fonctionnement avec les crédits récurrents de l'Etat. En bas on voit que plus de ~75 % des universités ne peuvent pas non plus couvrir ces frais courants avec les crédits contractuels qu'elles reçoivent via l'ANR et les plans d'investissements (PIA).

- rapport-d-activite-2014-de-l-anr/  
 8. <http://www.cnrs.fr/insmi/spip.php?article1750>  
 9. <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.urgence-emploi-scientifique.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fu59%2Flettre%2520a%25CC%2580%2520F.Hollande%2520signee.pdf>

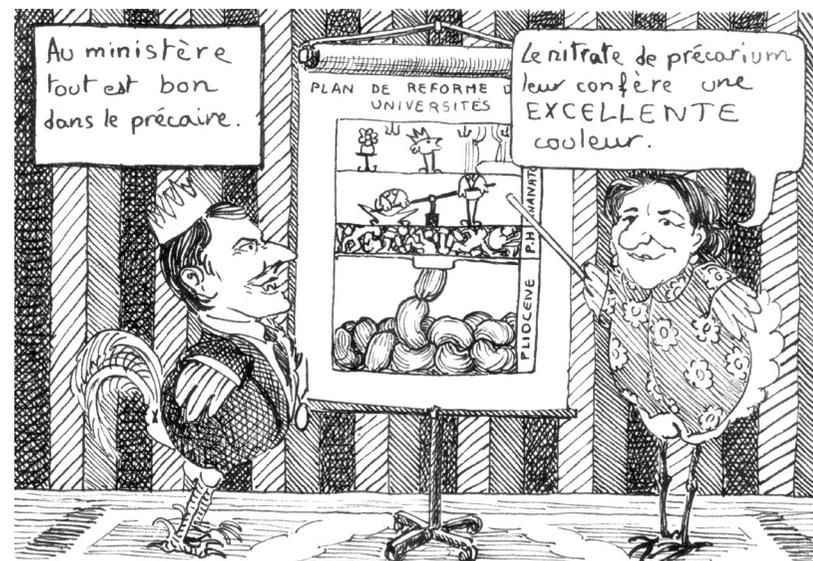
## Quand ATER rime avec précaire

Vendredi 22 décembre 2017, 18h, je termine mon premier semestre en tant qu'ATER<sup>1</sup>. J'ai eu la chance d'obtenir ce contrat d'un an au sein du laboratoire où j'ai fini ma thèse au printemps précédent. Seulement, les ATER à temps plein coûtant « trop cher » aux universités, dont beaucoup sont en difficultés financières<sup>2</sup>, il ne s'agit que d'un mi-temps annualisé, donc payé 1170€ net par mois. Mais comme me l'a gentiment fait remarquer un directeur de recherche CRNS de mon labo, « [je] ne fais pas ça pour l'argent ». Soit. Dans l'ensemble, je m'avoue plutôt satisfaite de ce semestre d'enseignements. Mais les débuts étaient loin d'être évidents !

Mon contrat de thèse ne m'a pas permis de faire de l'enseignement pendant les trois années précédentes, et les chercheurs ne bénéficient pas nécessairement d'une formation à l'enseignement et à la péda-

gogie<sup>3</sup>, je me suis retrouvée plutôt démunie à la veille de donner mes premiers cours. J'essayais, pour m'aider, de me remémorer comment se passait habituellement le premier cours avec un(e) nouveau/elle professeur(e) : se présentait-il/elle ? présentait-il/elle, dès le début, le contenu de son cours, le déroulement des séances et le mode d'évaluation ? J'essayais aussi de me souvenir de ce que j'avais apprécié ou " [...] **payé 1170€ net par mois. Mais comme me l'a gentiment fait remarquer un directeur de recherche CRNS de mon labo, « [je] ne fais pas ça pour l'argent »** "

non chez mes enseignants de licence et master et de m'en inspirer, mais après plus de 3 ans, la tâche était loin d'être évidente. Dans l'ensemble, cela a plutôt bien fonctionné pour moi : le contact est bien passé avec les étudiants et leurs



résultats aux examens m'ont montré qu'ils avaient en majorité assimilé les connaissances que j'avais à leur transmettre. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde<sup>4</sup>. Heureusement, il semblerait que ce problème-là ait été en partie entendu en haut lieu puisque depuis la rentrée 2018, le décret relatif à la formation des maîtres de conférences (MCF) est entré en application et devrait leur permettre de se former à la pédagogie<sup>5</sup>. Je dis « en partie » car cette formation obligatoire ne concerne que les MCF fraîchement recrutés, bien que ceux-ci soient loin d'être les seuls à dispenser des enseignements à l'université (doctorants, ATER, vacataires). En attendant, à défaut de pouvoir accéder à une formation au sein de son université, des outils et cours sont à disposition sur deux plateformes en ligne dédiées à la formation des enseignants-chercheurs<sup>6</sup>.

De mon côté, au-delà des difficultés pédagogiques, j'ai redécouvert des problèmes d'ordre plus matériel : l'état de certains amphithéâtres et salles de cours<sup>7</sup> et la surpopulation étudiante, résultant en partie d'une légère augmentation du taux de natalité à la fin des années 1990 et d'une augmentation des demandes d'inscriptions à l'université depuis les années 2010<sup>2,8</sup>. Ce fût une redécouverte des problèmes que j'avais déjà subis en tant qu'étudiante quelques années auparavant. Du point de vue de l'enseignant, cette surpopulation se traduit par exemple par le fait d'augmenter

les effectifs des classes de TP en assurant les cours pour deux groupes en même temps, ce qui (i) nuit fatalement à la qualité de l'enseignement dispensé, (ii) est physiquement plus éprouvant et (iii) génère une charge de travail plus importante de par la correction d'un plus grand volume de copies<sup>8</sup>. En 2015, année de tous les records, 65 000 étudiants supplémentaires avaient dû être accueillis<sup>9</sup>; 45 000 en 2016<sup>10</sup> et 40 000 en 2017<sup>11</sup>, entraînant la crise de la plate-forme Admission Post-Bac<sup>12</sup>. Une vaste réforme a donc été engagée par le gouvernement (appliquée avant d'être votée, notamment via la mise en place de la nouvelle plate-forme Parcoursup<sup>13,14</sup>). Cette dernière comprend, parmi ses mesures phares, l'introduction de la sélection à l'entrée des universités, qui a provoqué au printemps dernier des mouvements de contestation car allant à l'encontre du droit des lycéens à accéder à la filière universitaire de leur choix<sup>15</sup>. Mais puisqu'on nous dit que c'est pour le bien de tout le monde, alors cela doit être vrai.

**Dans un rapport commandé par le député du Calvados de la majorité LREM, la Cour des comptes préconise une hausse des droits d'inscription à l'université<sup>16</sup>**  
(année de master & doctorat ~1000€)

Enfin, si cet ATER aura été pour moi une bonne expérience du côté de l'enseignement (expérience qui s'avère né-

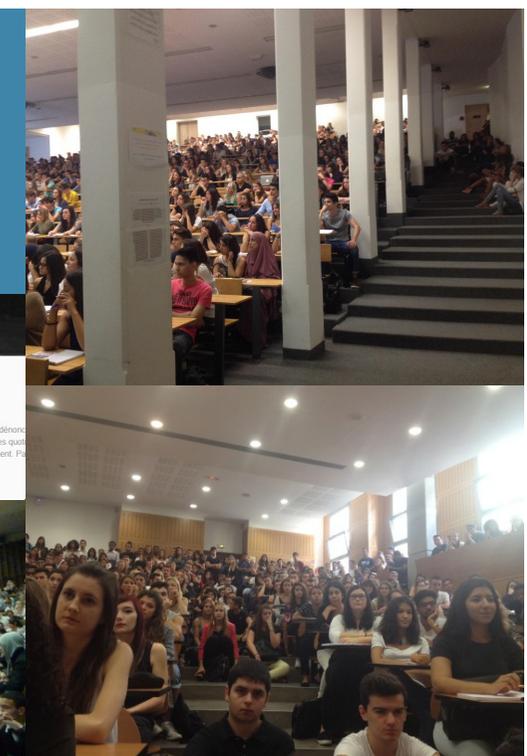
cessaire lorsqu'on aspire à une carrière d'enseignant-chercheur), je sais qu'il ne me garantit en rien l'accession future à un poste de MCF, et ce pour deux raisons. La première, qui est connue de tous dans le milieu, c'est que les places sont chères parce que très peu nombreuses, et qu'elles ont tendance à le devenir de plus en plus au fur et à mesure des années (voir 17 ; et cet exemple en Belgique : 18, Fig. 1). Et la deuxième, c'est qu'à l'heure où seule compte la production scientifique comme critère d'évaluation des candidats aux postes (le fameux « *publish or perish* »<sup>18</sup>), une année d'ATER où l'enseignement occupe la

majeure partie du temps ne permet pas de publier autant que les chercheurs en post-doc. En vérité, si je m'en tenais au nombre d'heures de travail couvertes par mon mi-temps, je n'aurais soit pas le temps de préparer correctement mes cours, soit de corriger mes copies. Alors la recherche, n'en parlons pas...

Cela dit, il y a au moins un point sur lequel je n'ai pas à envier les post-docs : celui des conditions matérielles, aussi délétères que les nôtres.

#### Références

- [1 <http://www.education.gouv.fr/cid1217/les-attaches-temporaires.html#qu-est-ce-qu-etre-ater>](http://www.education.gouv.fr/cid1217/les-attaches-temporaires.html#qu-est-ce-qu-etre-ater)
- [2 \[http://www.lemonde.fr/universites/article/2017/06/06/la-cour-des-comptes-alerte-sur-la-situation-budgetaire-de-quinze-universites\\\_5139682\\\_4468207.html\]\(http://www.lemonde.fr/universites/article/2017/06/06/la-cour-des-comptes-alerte-sur-la-situation-budgetaire-de-quinze-universites\_5139682\_4468207.html\)](http://www.lemonde.fr/universites/article/2017/06/06/la-cour-des-comptes-alerte-sur-la-situation-budgetaire-de-quinze-universites_5139682_4468207.html)



Photographies extraites des sites et tumblr «Ma salle de cours va craquer !» et «Ruines d'Universités». Ces photos d'amphithéâtres pleins à craquer ont été prises en automne 2017.

- 3 <http://defisdampbi.blog.lemonde.fr/2017/05/11/pedagogie-a-luniversite-en-core-un-effort/>
- 4 Paivandi, S. (2010). L'expérience pédagogique des moniteurs comme analyste de l'université. *Revue française de pédagogie*, (3), 29-42.
- 5 <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/9/MENH1704494D/jo>  
<http://www.letudiant.fr/educpros/entretiens/pedagogie-le-defi-de-la-formation-des-enseignants-chercheurs.html>
- 6 <http://defisdampbi.blog.lemonde.fr/2017/05/11/pedagogie-a-luniversite-en-core-un-effort/>
- 7 <http://neousp.ens-lyon.fr/app.php/accueil> et <https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:enseignementsup+131001+session01/about>
- 8 <https://masallegecoursvacraquer.tumblr.com/> (page désormais inactive), voir qq photos ici : [http://www.huffingtonpost.fr/2015/09/22/masallegecoursvacraquer-education-nationale-universites-photos\\_n\\_8174726.html](http://www.huffingtonpost.fr/2015/09/22/masallegecoursvacraquer-education-nationale-universites-photos_n_8174726.html)
- 9 [http://www.lemonde.fr/education/article/2015/09/16/les-universites-confrontees-a-l-explosion-du-nombre-d-etudiants\\_4758885\\_1473685.html](http://www.lemonde.fr/education/article/2015/09/16/les-universites-confrontees-a-l-explosion-du-nombre-d-etudiants_4758885_1473685.html)
- 10 [https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/05/30/tensions-a-l-universite-de-bourgoigne-autour-de-coups-dans-les-formations\\_5135885\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/05/30/tensions-a-l-universite-de-bourgoigne-autour-de-coups-dans-les-formations_5135885_4401467.html)
- 11 [https://diplomeo.com/actualite-les\\_chiffres\\_des\\_de\\_l\\_inscription\\_a\\_la\\_fac\\_h2-1](https://diplomeo.com/actualite-les_chiffres_des_de_l_inscription_a_la_fac_h2-1)
- 12 [http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/05/160-000-etudiants-supplementaires-a-l-universite-en-cinq-ans\\_5238072\\_4401467.html](http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/01/05/160-000-etudiants-supplementaires-a-l-universite-en-cinq-ans_5238072_4401467.html)
- 13 [http://www.huffingtonpost.fr/2017/07/15/apb-2017-pres-de-90-000-bacheliers-toujours-sans-affectation\\_a\\_23031180/](http://www.huffingtonpost.fr/2017/07/15/apb-2017-pres-de-90-000-bacheliers-toujours-sans-affectation_a_23031180/)
- 14 <https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-6h20/l-invite-de-6h20-31-octobre-2017>
- 15 <https://www.youtube.com/watch?v=Cjwg7Mz6pkM>
- 16 <http://www.europe1.fr/societe/selection-a-luniversite-de-nombreux-campus-etudiants-bloques-mercredi-3574277>
- 17 [https://www.lemonde.fr/education/article/2018/11/21/la-cour-des-comptes-envisage-une-augmentation-des-droits-d-inscription-a-l-universite\\_5386241\\_1473685.html](https://www.lemonde.fr/education/article/2018/11/21/la-cour-des-comptes-envisage-une-augmentation-des-droits-d-inscription-a-l-universite_5386241_1473685.html)
- 18 [http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/09/26/les-chercheurs-obliges-de-publier-toujours-plus\\_5191768\\_1650684.html](http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/09/26/les-chercheurs-obliges-de-publier-toujours-plus_5191768_1650684.html)

« Des chercheurs qui cherchent, on en trouve ; des chercheurs qui trouvent, on en cherche »

Un exemple parmi tant d'autres des stéréotypes concernant les métiers de la recherche qui témoignent généralement de l'incompréhension et de la désinformation qui entoure ce secteur. Les personnes travaillant dans le secteur de la recherche représentent 604 700<sup>1</sup> emplois en France, soit 2% de la population active. Sur ce total, 56 685<sup>2</sup> sont des enseignants-chercheurs et 75 319<sup>3</sup> sont des étudiants inscrits en doctorat. Au vu des diverses sorties médiatiques illustrant les collusions malheureusement nombreuses entre certains scientifiques et des géants de l'industrie

internationale (ex. *Cash Investigation*<sup>4</sup>), la recherche souffre d'une image dégradée<sup>5</sup>. Ce constat semble lié à la fonction publique de manière générale<sup>6</sup> où les « privilégiés » que nous sommes sont accusés de tous les maux d'un système à bout de souffle et dont les plâtres de façade s'éffritent de jour en jour pour laisser place aux murs de la précarité.

**«Selon les sondages», 3 français sur 10 considèrent les agents du service public comme «privilégiés», paradoxalement une proportion similaire (63 %) a une bonne opinion des agents du service public<sup>2</sup>**

Pour revenir particulièrement à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR), il apparaît bon de dresser un constat de cette précarité florissante. La discussion suivante sera uniquement concentrée sur le duo doctorat/post-doctorat.

La première difficulté à laquelle est confrontée toute personne voulant intégrer le système de l'ESR est la quantité de postes disponibles. En effet, comme expliqué dans le paragraphe précédent, 75 319 étudiants sont inscrits en doctorat en France. La durée minimum légale d'un doctorat est de trois ans<sup>7</sup>. Celle-ci est souvent dépassée pour de nombreuses raisons : projet mal conditionné à une durée de trois ans, qualité d'encadrement relatif, pro-

blème d'ordre technique ou d'ordre humain. Cette durée de trois ans est donc sous-estimée en théorie par rapport à la pratique. Néanmoins, le fait est que 75 319 doctorants, pour une durée de trois ans théoriques, représentent 24 773 nouveaux docteurs par an sur le marché de l'emploi. À titre de comparaison en 2012, 3 062 enseignants-chercheurs (1 852 *maîtres de conférences* et 1 210 *professeurs d'université*) ont été recrutés à l'université et quelques 300 chargés de recherche au CNRS (*et seulement 250 cette année*<sup>8</sup>). Si l'on ajoute à cela les thésards étant entrés sur le marché du travail les années précédentes et n'ayant toujours pas trouvé de poste ou contrat, les statistiques de réussite ont de quoi faire tourner la tête. Le bilan est sans appel et beaucoup d'entre nous se tournent vers d'autres activités professionnelles que la recherche pour survivre<sup>9</sup>. Entre 2007 et 2017, un nombre relativement stable de personnes a été

qualifié, que cela soit dans le corps des enseignants-chercheurs ou dans celui des professeurs d'université<sup>10</sup>. Cette seconde métrique nous permet de quantifier de manière plus précise le nombre de travailleurs à la recherche d'un emploi d'enseignant-chercheur. En effet sur la période 2007-2016, avec en moyenne 6350 qualifiés dans le corps MCF par an contre 1825 postes disponibles, cela signifie que sur ces dix dernières années près de 45 000 n'ont pas trouvé de poste d'enseignant-chercheur<sup>11</sup>. Il est cependant à noter que les chiffres de l'année 2016 montrent que « seulement » 9 507 personnes ont déposé 52 158 candidatures pour 1328 poste de maître de conférence publiés, impliquant qu'en moyenne 7 personnes postulent pour le même poste et que 39 candidatures sont enregistrées pour chaque poste. Dans le domaine scientifique, ce chiffre peut atteindre 35 candidatures et 8,3 candidats audi-

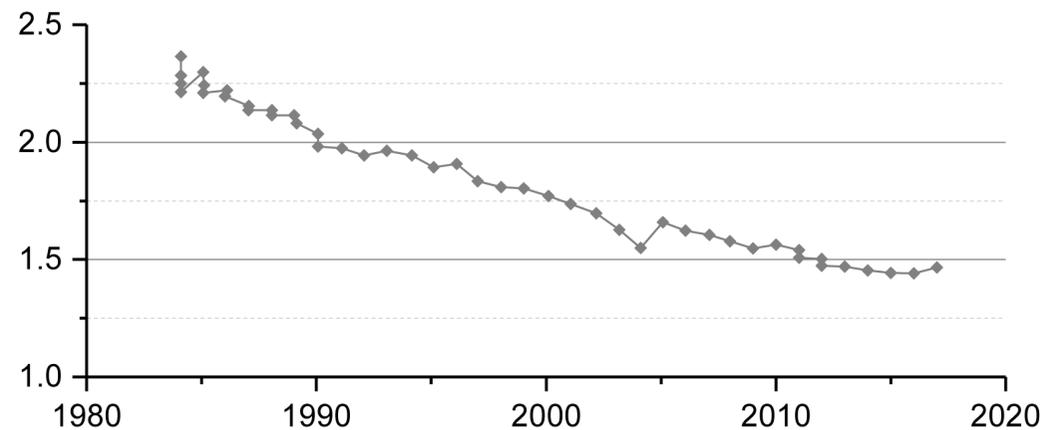


Figure 5. Salaire d'un Maître de Conférence 1er échelon par rapport au SMIC<sup>13</sup>

tionnés par poste<sup>12</sup>. Cette compétition de plus en plus exacerbée n'est pourtant pas du fait d'une augmentation du nombre de personnes à la recherche d'un emploi (*nombres de qualifications stable entre 2006-2016*) mais bien de la raréfaction des offres d'embauches.

Cette diminution du nombre de postes disponibles est pourtant une catastrophe au niveau scientifique et humain en entraînant un allongement de la durée de la période post-thèse. Des enchaînements de contrats post-doctoraux, de contrats d'ATER ou de CDD générant une précarisation des personnes et même de la recherche au sens large. En effet, combien d'étudiants ou travailleurs partent en emmenant avec eux les connaissances qu'ils ont acquises lorsque leurs contrats se terminent ? Les enseignants-chercheurs et chargés de recherche étant déjà pris par leurs propres centres d'intérêt, la roue est réinventée de manière cyclique au sein des laboratoires pour un coût budgétaire toujours plus important. Car aujourd'hui l'argent, les statistiques et la rapidité sont les maîtres mots des financeurs : « **discutons des résultats potentiels avant même d'avoir lancé l'expérimentation. Combien cela coûte ? Combien d'articles dans des revues de rang A ?** ». Pourtant, malgré les conditions de travail de plus en plus exigeantes, cet argent n'est pas visible sur les fiches de paie des travailleurs

de la recherche. À titre d'exemple, avec un bac+8 et plusieurs années d'expériences, un enseignant-chercheur gagne 1,4 fois le SMIC en début de carrière (1er échelon; Fig. 5) et ce chiffre est en constante diminution depuis 30 ans<sup>13</sup>. Vous ne faites pas cela pour l'argent ? Tant mieux. En espérant que la passion est une denrée comestible si vous avez une famille à entretenir.

**“ Combien d'étudiants ou travailleurs partent en emmenant avec eux les connaissances qu'ils ont acquises lorsque leurs contrats se terminent ? ”**

Mais d'où provient cette diminution du nombre de postes disponibles et est-ce que la qualité de la recherche s'est améliorée suite à celle-ci ? Elle est le résultat d'un changement de système de financement de l'ESR en France avec le passage d'un système de financement dit « récurrent », provenant de l'État et réparti de manière plutôt homogène au sein des structures, à un système de financement « ponctuel » provenant d'agences gouvernementales ou industrielles qui vont récompenser les projets qu'elles considéreront viables. Cette modification de financement a pour conséquence la création d'emplois de courte durée dans la recherche afin de remplir les objectifs des projets soumis par les chercheurs. Par ailleurs, la dynamique actuelle en termes de *néo-recrutement* (selon le terme consacré par

le gouvernement) est basée sur du pur remplacement de départ en retraite : aucune nouvelle création de poste n'est donc à attendre<sup>14</sup>. Une importante partie des financements publics d'appels à projets est distribuée par l'Agence Nationale de la Recherche - ANR pour les intimes. Et parler d'intimité n'est pas un euphémisme au vu du faible taux de projets financés (moins de 10% en 2014) et de la constante diminution des dotations annuelles (de 850 millions d'euros en 2008, elle est passée à 535 millions d'euros en 2014). Ce système d'appels à projet se transforme donc en sélection extrême au nom d'une prétendue « excellence » qui ne conforte que les égos et n'améliore pas l'état des universités et de la recherche. D'autant que la quantité de travail nécessaire à la mise en place d'un projet est gigantesque et n'est aucunement valorisée dans le cas d'un refus de financement de la part de ces

agences gouvernementales ou industrielles<sup>15</sup>. Pourtant, l'Union européenne a donné comme objectif d'atteindre un budget pour l'ESR représentant 3% du PIB du pays. La France est actuellement à 2,25% dont 0,95% de part publique. En effet, la majorité du budget recherche en France est couverte par la part privée et cet effet ne semble pas sur le point de s'estomper étant donné le poids financier que prend le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et qui laisse un goût amer aux institutions publiques gérant l'enseignement et la recherche. **Malgré tout, les chercheurs font face contre vents et marées et se permettent**

**même d'augmenter leur taux de publications (augmentation de 40%<sup>16</sup>, entre 2000 et 2015). À moins que cela ne soit du fait des « précaires » et de leur course obstinée vers leur graal, à savoir un poste permanent dans l'ESR ?**



1. [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/EES-R11\\_R\\_37/les\\_moyens\\_humains\\_de\\_la\\_recherche\\_et\\_developpement/#EES-R11\\_R\\_37](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/EES-R11_R_37/les_moyens_humains_de_la_recherche_et_developpement/#EES-R11_R_37)
2. [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/97/2/Note\\_DGRH\\_n8\\_Octobre\\_2018\\_Année\\_Universitaire\\_2016-2017\\_1028972.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/97/2/Note_DGRH_n8_Octobre_2018_Année_Universitaire_2016-2017_1028972.pdf)
3. [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T744/le\\_doctorat\\_et\\_les\\_docteurs/](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T744/le_doctorat_et_les_docteurs/)
4. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/09/l-art-du-lobbying-scientifique\\_5366857\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/10/09/l-art-du-lobbying-scientifique_5366857_3232.html)
5. <https://wax-science.fr/wp-content/uploads/sondage-le-monde.png>
6. <https://www.ouest-france.fr/economie/sondage-les-fonctionnaires-sesentent-mal-aimes-ils-ne-devraient-pas-5307827>
7. Arrêté du 25 mai 2016
8. [http://www.cnrs.fr/comite-national/struc\\_coord/cpcn/motions/2018/Motion-Diminution-de-l-emploi-scientifique-au-CNRS.pdf](http://www.cnrs.fr/comite-national/struc_coord/cpcn/motions/2018/Motion-Diminution-de-l-emploi-scientifique-au-CNRS.pdf)
9. [https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/18/apres-un-doctorat-des-debouches-tres-variables-selon-les-disciplines\\_5231306\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/12/18/apres-un-doctorat-des-debouches-tres-variables-selon-les-disciplines_5231306_4401467.html)
10. [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/92/3/Note\\_DGRH\\_N5\\_Juin\\_2018\\_Campagne\\_2017\\_984923.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/92/3/Note_DGRH_N5_Juin_2018_Campagne_2017_984923.pdf)
11. [https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T844/qualification\\_et\\_recrutement\\_des\\_enseignants\\_chercheurs/](https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/FR/T844/qualification_et_recrutement_des_enseignants_chercheurs/)
12. [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/12/4/Note\\_DGRH\\_n6\\_Juin\\_2017\\_-\\_Campagne\\_de\\_recrutement\\_et\\_d\\_affectation\\_2016\\_des\\_MCF\\_et\\_des\\_PR\\_800124.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/statistiques/12/4/Note_DGRH_n6_Juin_2017_-_Campagne_de_recrutement_et_d_affectation_2016_des_MCF_et_des_PR_800124.pdf)
13. <http://nicolas.tentillier.free.fr/Salaires/>
14. <http://huet.blog.lemonde.fr/2017/10/08/budget-de-la-recherche-2017-la-verite-est-dans-le-bleu/>
15. <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2012-3-page-13.html>
16. [https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/04/06/la-france-glissee-a-la-septieme-place-des-publications-scientifiques\\_5281521\\_1650684.html](https://www.lemonde.fr/sciences/article/2018/04/06/la-france-glissee-a-la-septieme-place-des-publications-scientifiques_5281521_1650684.html)

*« Vous êtes ici parce que vous êtes les meilleurs des meilleurs »*

En 2005, le ministère de l'Éducation Supérieure et de la Recherche créé le graal : l'Agence Nationale de la Recherche (ANR). Cette nouvelle officine du ministère va bouleverser le paysage de la recherche publique française en faisant basculer les financements des laboratoires récurrents vers un financement par projet. Comme l'expliquait M. Sarkozy en 2008 : « Je souhaite qu'à cette nouvelle génération soit inculqué non plus le réflexe du financement récurrent mais la culture du financement sur projet, la culture de l'excellence, la culture de

l'évaluation [...] Affranchis de toute contrainte, affranchis de toute idéologie, affranchis de tout dogmatisme, tournant le dos à la pensée unique, les chercheurs les plus inventifs doivent pouvoir trouver à l'ANR les moyens d'exprimer pleinement leur créativité »

Au-delà des envolées lyriques des hommes politiques, l'ANR est responsable de la quasi-disparition des financements directs des laboratoires par le ministère. Ceux-ci ne couvrent parfois même plus le fonctionnement courant des laboratoires. Les jeunes chercheurs sont désormais enfermés dans des contrats courts et précaires, à cause de financements eux-mêmes courts et précaires. La culture de l'excellence, c-à-d la culture de l'évaluation mise en avant par tous les gouvernements depuis plus de 10 ans, ne semble pas s'appliquer à son premier promoteur : les financements globaux et le taux de sélection se réduisent d'une année sur l'autre<sup>1</sup>. Pourtant, comme le dénonce la Cour des comptes, il existe une « absence de cadrage stratégique avec l'État et une nécessité de mesurer l'impact des aides de l'agence »<sup>2</sup>. Ces dernières années<sup>3,4,5</sup> « une pluie de démissions » a secoué l'ANR pour protester contre le mode de sélection et le pourcentage ridiculement bas des projets financés. Enfin, cerise sur la fusée Ariane, le prix Nobel de chimie de 2016, Jean-Pierre Sauvage, est l'exemple type du cher-



cheur-fonctionnaire resté dans la même université toute sa carrière et consacrant tous ses efforts à la même question.

*“ Je souhaite qu’à cette nouvelle génération soit inculqué non plus le **réflexe** du financement récurrent mais la **culture** du financement sur projet ”*

Très loin du modèle actuel basé sur « l’instabilité professionnelle, la précarité sociale, la bougeotte disciplinaire et géographique, la recherche de sujets à la

*mode qui donnent rapidement des résultats prévus à l’avance dans des demandes de financements auprès d’Agences qui mettent en compétition les chercheurs »<sup>6</sup>. Mais tout cela est derrière nous chers collègues ! Car voilà l’Agence Nationale de l’Excellence Scientifique (ANES) prête à financer ceux qui le méritent vraiment ! Jetez un œil à son dernier appel d’offre : Koh Labo ! (et allez voir leur site, il est **excellent**<sup>7</sup>).*

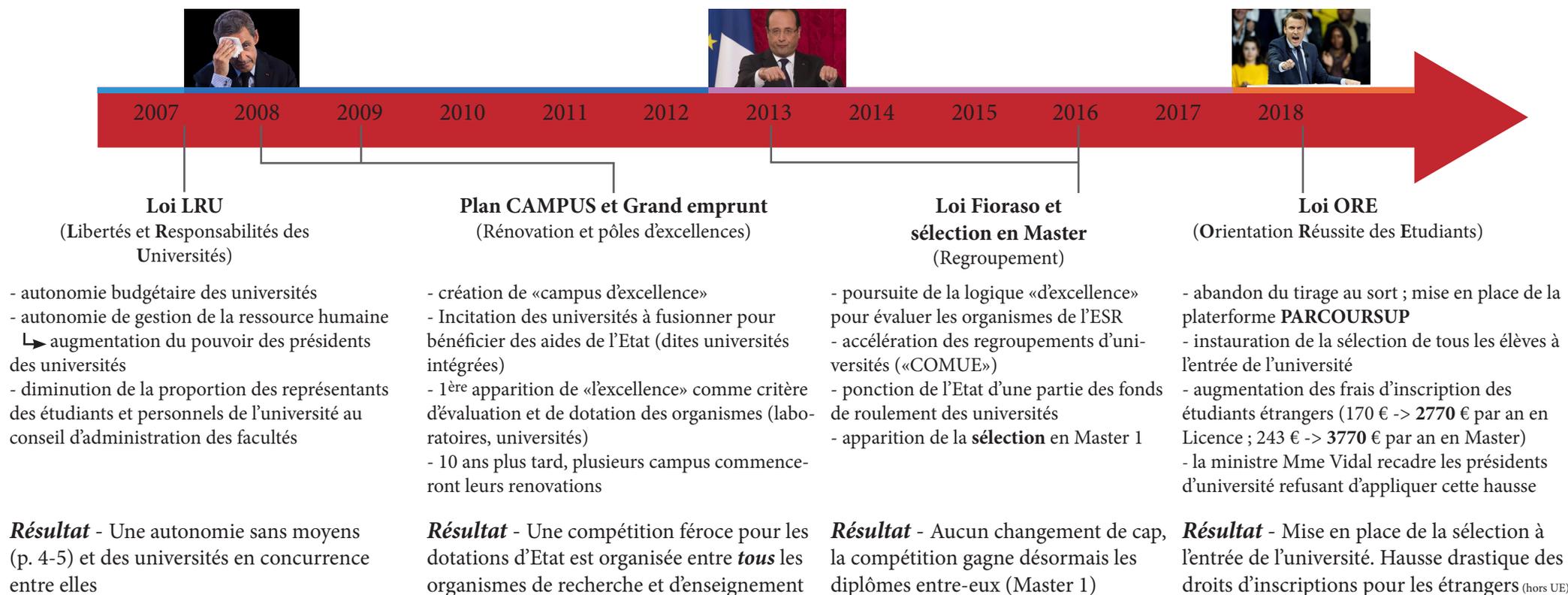
#### Références

1. <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.urgence-emploi-scientifique.org%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2Fu59%2Flettre%2520a%25CC%2580%2520F.Hollande%2520signee.pdf> - Lettre ouverte de 660 directeurs de laboratoires.
- 1\* : ces deux dernières années le total des financements a retrouvé son niveau de 2008 : 850 millions d’euros. Corrigé de l’inflation, cette somme reste 14,7 % inférieur à son équivalent 10 ans auparavant.
2. [http://www.sauvonsuniversite.com/IMG/pdf/rapport\\_thematique\\_financement\\_public\\_recherche.pdf](http://www.sauvonsuniversite.com/IMG/pdf/rapport_thematique_financement_public_recherche.pdf) - Rapport de la cour des comptes 2013 « Le financement public de la recherche, un enjeu national »
3. <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fblogs.liberation.fr%2Fhome%2F2015%2F09%2Fflanr-le-ministre-et-les-d%25C3%25A9missionnaires.html>
4. <http://huet.blog.lemonde.fr/2016/06/09/politique-de-la-recherche-demission-de-masse-a-lanr/>
5. <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fsciencesconf.org%2Fsource%2Fpage%2Fid%2F13>
6. <http://huet.blog.lemonde.fr/2016/10/07/le-nobel-de-chimie-2016-avait-tout-faux/>
7. <http://excellence.fr/> - Agence Nationale de l’Excellence Scientifique (ANES).



Jean-Pierre Sauvage reçoit son prix Nobel à Stockholm des mains du roi de Suède  
Photo : © JESSICA GOW / TT News Agency / AFP

## 10 ans de réformes de l’université : on fait le bilan calmement



## Pétition pour exiger le rétablissement des 50 postes (15 %) supprimés pour l'année 2019

Le collectif RogueESR via son site web centralise les signatures des travailleurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche contre la diminution du nombre de postes mis au concours au CNRS.

« Nous ne pouvons rester silencieux devant ce défaut d'investissement dans la recherche, devant le sacrifice d'une génération de jeunes chercheurs et devant la perte de compétences et d'attractivité annoncées de notre système de recherche.



Il nous faut exiger le soutien à la recherche fondamentale. Il nous faut aujourd'hui nous mobiliser à nouveau. L'actualité budgétaire nous en donne l'occasion : pour le concours 2019 du CNRS, il est annoncé que seulement 250 postes seront ouverts, contre 300 l'an dernier (-17%) et les années précédentes. Les responsables de section du cnrs viennent de donner l'alarme sur la situation, par un texte publié dans Le Monde et il appartient à chaque chercheur, à chaque universitaire, à chaque étudiant, à chaque citoyen de les soutenir.»

ROGUEESR  
Nous sommes RogueESR

### Exigeons le rétablissement des 300 postes mis au concours au CNRS

La recherche publique vit des jours difficiles, alors même que son importance pour la société demeure primordiale. A l'heure où nous sommes confrontés aux défis liés au changement climatique, tandis que les régimes démocratiques connaissent de profondes remises en causes, et alors qu'il s'agit d'être toujours plus vigilant face aux « fake news », jamais la nécessité de comprendre le monde de manière collective et désintéressée, et d'apporter des lumières sur ce qui nous menace n'a revêtu une telle urgence.

Pourtant, il est prévu de supprimer 340 postes de titulaires au CNRS d'ici 2022 qui s'ajouteront aux 1581 déjà supprimés depuis 2005.

## Pétition sur change.org pour demander l'annulation de la hausse des frais d'inscription pour les étudiant(e)s étranger(e)s hors-UE

La France accueille 324 000 étudiants cette année, ce qui la classe 4ème à l'échelle mondiale. Mais visiblement il faut espérer mieux ! Car le gouvernement, inquiet du «risque de décrochage dans la bataille des cerveaux» présente la campagne «Bienvenue en France», celle-ci visant à grimper dans le classement en faisant le choix... d'augmenter les frais d'inscription pour les étudiants

étrangers. Rappelons que 45 % de ces étudiants sont aujourd'hui des citoyens du continent africain et qu'une année de Licence coûtera désormais 2770 € au lieu de 170 €. Il est évident que nos politiques ont le sens de la formule.

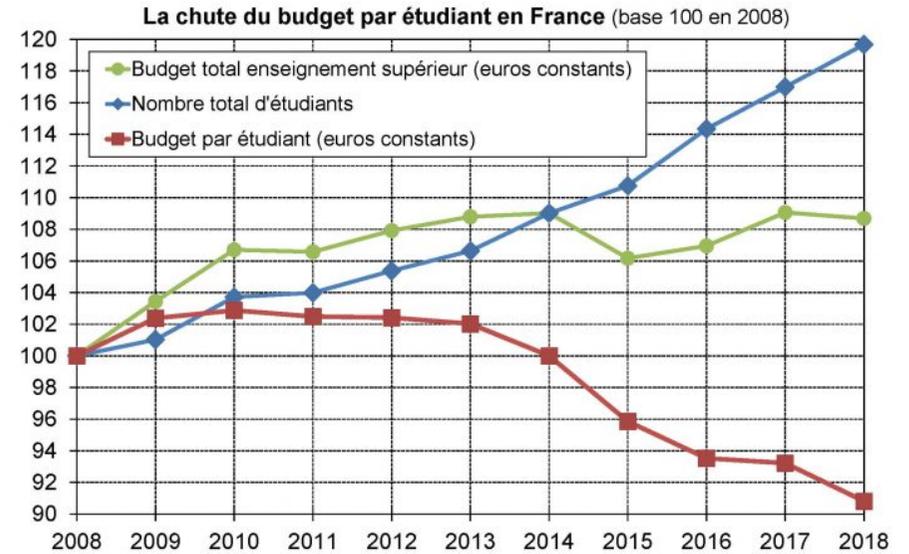


Edouard Philippe a annoncé ce matin l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s extra-communautaires. Au lieu de payer 170€ comme les étudiant.e.s français.e.s, nous devons donc payer le tiers du coût réel des études soit près de 2800€ en licence et 3800€ en master et en doctorat !

**Des nouvelles fraîches:**  
Le collectif a été reçu au ministère !  
La demande de ré-ouverture des 50 postes a été refusée pour raison budgétaire

## Une image vaut parfois mieux qu'un long discours

Graphique extrait de l'article du 12 Octobre 2017 de Thomas Piketty, économiste spécialiste des inégalités économiques, sur son blog sur LeMonde.fr.



Lecture: le nombre d'étudiants a augmenté de 20% en France entre 2008 et 2018, alors que le budget de l'enseignement supérieur a progressé de moins de 10% (en euros constants), d'où une baisse de 10% de la dépense par étudiant.

Après 10 ans de recherche de l'excellence au sein de nos laboratoires, les découvertes furent nombreuses : précarité sociale, géographique, baisse drastique des dotations récurrentes de l'Etat, baisse des salaires, augmentation des stress et maladies mentales. Mais qu'en est-il pour les étudiants de nos universités ? En cette fin d'année 2018, les frais d'inscription des étudiants étrangers non-UE viennent d'être multipliés par 16. De plus la rentrée 2018 a vu l'ancien système APB remplacé par la plateforme Parcoursup. Préférant changer le thermomètre que de soigner la fièvre, le gouvernement a aussi autorisé les universités à sélectionner leurs élèves dès la Licence.

La figure et l'article de Thomas

Piketty mettent en lumière les racines du problème de la précarité au sein de l'ESR depuis ces dix dernières années : (a) des gouvernements successifs qui promettent des augmentations importantes du budget de l'ESR alors que ces dernières arrivent à peine à combler l'inflation générant ainsi un budget stable (courbe verte); (b) des étudiants toujours plus nombreux (courbe bleue; rappelant par ailleurs que, même dans l'adversité et malgré les campagnes racoleuses du gouvernement destinées à prouver leurs inefficacités, les universités restent des institutions attractives). La combinaison de ces deux facteurs génère ainsi une diminution de 10 % du budget disponible par étudiant sur les dix dernières années (courbe rouge).